



TAUX DE TEOM 2022

Les communautés de communes des Luys en Béarn et du Nord Est Béarn ont confié la compétence collecte au SIECTOM.

Celui-ci définit un classement en zonage appliqué sur les deux territoires communautaires en fonction de la typologie du secteur (*urbain ou rural*) et du mode de collecte (porte-à-porte, apport volontaire) et fréquence de collecte.

Les conseils communautaires des deux territoires votent chaque année leurs propres taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) afin que le budget « Ordures ménagères et déchets assimilés » s'autofinance.

Les taux de TEOM sont appliqués à la valeur locative du logement sur la taxe d'habitation.

Les taux de TEOM appliqué en 2022

TYPE	ZONE	Nb communes	CCLB	CCNEB
URBAIN	1	1	-	9,84 %
	2	12	9,22 %	8,98 %
	3	6	8,18 %	7,97 %
	4	10	7,37 %	7,17 %
RURAL	5	42	8,01 %	7,80 %
	6	68	6,26 %	6,10 %

Mode de collecte en fonction de la zone

ZONE	Ordures ménagères			Tri sélectif		Verre		Déchets verts
	Pàp		AV	Pàp (15j)	AV	Pàp	AV	
	x1/sem.	15j						
1	x			x		x		x
2	x			x		x		
3	x			x			x	
4		x		x			x	
5		x		x			x	
6			x		x		x	

Les communes en fonction du zonage

	CCLB	CCNEB
ZONE 1		Morlaàs
ZONE 2	Arzacq, Garlin, Montardon, Navailles-Angos, Sauvagnon, Serres-Castet	Andoins, Buros, Lembeye, Saint-Castin, Saint-Jammes, Serres-Morlaàs
ZONE 3	Mazerolles, Thèze	Anos, Bernadets, Maucor, Nousty
ZONE 4	Astis, Caubios-Loos	Barzun, Eslourenties-Daban, Espoey, Gomer, Limendous, Ouillon, Pontacq, Soumoulou
ZONE 5	Argelos, Aubin, Auga, Auriac, Bournos, Carrère, Claracq, Coublucq, Doumy, Fichous-Riumayou, Garlède-Mondebat, Lalonquette, Larreule, Lasclaveries, Lonçon, Miossens-Lanusse, Momas, Morlanne, Pomps, Sévignacq, Vignes, Viven	Aast, Barinque, Bassilon-Vauzé, Cosledaà-Lube-Boast, Escoubès Gabaston, Ger, Higuères-Souye, Hours, Livron, Lourenties, Luc-Armau, Lucgarier, Monassut-Audiracq, Ponson-Dessus, Riupeyrus, Saint-Armou, Saint-Laurent Bretagne, Sedzère, Simacourbe
ZONE 6	Arget, Aubous, Aydie, Baliracq-Maumusson, Boueilh-Boueillo-Lasque, Bouillon, Burosse-Mendousse, Cabidos, Castetpugon, Conchez-de-Béarn, Diusse, Garlin(10%), Garos, Géus-d'Arzacq, Lème, Louvigny, Malaussanne, Mascaraàs-Haron, Méracq, Mialos, Moncla, Mont-Disse, Montagut, Mouhous, Piets-Plasence-Moustrou, Portet, Pouliacq, Poursiugues-Boucoue, Ribarrouy, Saint-Jean-Poudge, Séby, Tadousse-Ussau, Taron-Sadirac-Viellenave, Uzan, Vialer	Abère, Anoye, Arricau-Bordes, Arrien, Arrosès, Aurions-Idernes, Baleix, Bédeille, Bétracq, Cadillon, Castillon de Lembeye, Corbère-Abères, Crouseilles, Ecurès, Espéchède, Gayon, Gerderest, Lalongue, Lannecaube, Lasserre, Lespielle, Lespourcy, Lombardia, Lucarré, Lussagnet-Lusson, Maspie-Lalonquère-Juillacq, Momy, Moncaup, Monpezat, Peyrelongue-Abos, Samsons-Lion, Saubole, Séméacq-Blachon, Urost

Données comparatives ADEME - 2020

